



**Centre de compétences en matière de toxicomanie**

**Centre d'accueil pour personnes toxicomanes**

**Accueillir**

**Inform**

**Orienter**

**Pierre-Yves Bassin, directeur**

**Soutenir**

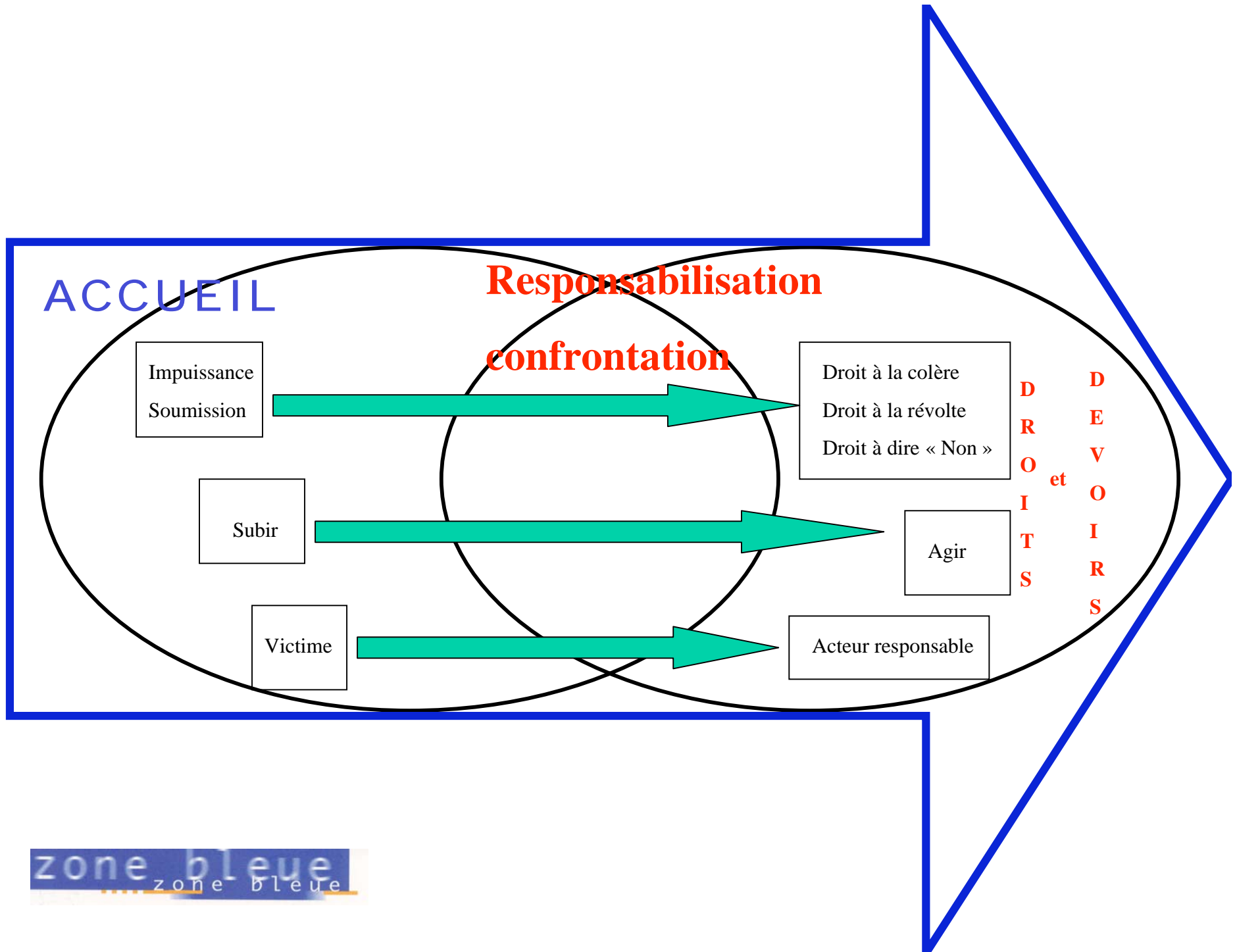
**José Oberson, éducateur spécialisé**





De l'aide à la survie

à l'accompagnement à la vie



ACCUEIL

Confronter  
Stimuler

**Sortir de la victimisation pour devenir  
responsable de ses actes et acteur de sa vie**

Donner de l'information  
Contexte social  
Droits et devoirs

Envelopper  
Réunir  
Rassembler  
contenir

Clarifier les émotions  
Clarifier les projets

Accompagner  
Soutenir

Droit de ne pas arriver  
Droit de recommencer

ACCUEIL

Sortir de la victimisation pour devenir

**responsable** de ses actes et

**acteur** de sa vie

# Être un acteur responsable...

- Comment est-ce que j'existe?
- Quelle place on me donne?
- Quelle place je revendique? Et comment je la revendique?
- Comment est-ce que j'agis?

**La violence est souvent une façon de reprendre ma place, de reprendre mon pouvoir lorsque je ne suis pas respecté, pas écouté, pas reconnu, lorsque je n'existe pas...**

# La violence des autres... ma propre violence

- La violence des autres me renvoie à ma propre violence
- Comment travailler avec les usagers sur leur place sans me poser la question de la place que j'occupe personnellement dans le système?
- Violence – soumission – burn out

# Chaque fois qu'un individu

- A l'impression de ne pas exister
- A le sentiment de ne pas être reconnu
- Ne se sent pas entendu
- Sent son pouvoir lui échapper

**Il sera tenté d'utiliser la violence pour  
reprendre son pouvoir et  
retrouver sa place... ou de partir dans  
la soumission**

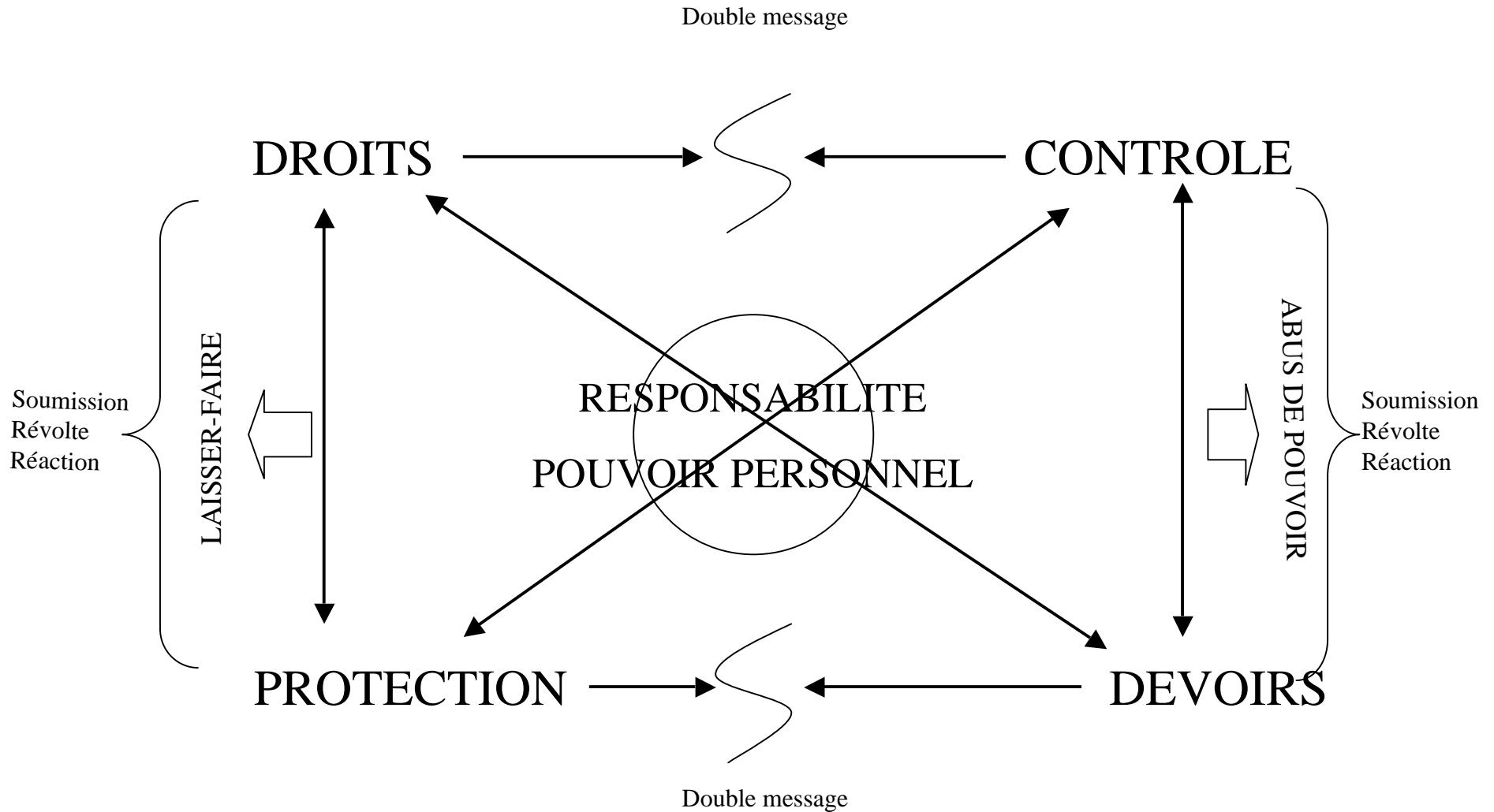


# La violence pose la question des limites...

- Lorsque je n'ai pas de limites (internes ou externes)
- Lorsque le contrôle ne s'opère pas (de l'intérieur comme de l'extérieur)
- Lorsque mon pouvoir personnel devient abus de pouvoir

# **Développement d'un cadre socio-éducatif permettant de travailler sur la violence et de la prévenir**

# Développer un cadre contenant pour prévenir la violence



# Droits - devoirs

- Il n'y a pas de droits sans devoirs (et vice-versa).
- Droits et devoirs sont intimement liés, l'un n'a de sens que par rapport à son pendant.
- Ces éléments sont généralement facilement acquis et ne nécessitent pas grand commentaire (du moins chez les professionnels).
- Par contre, la question de la protection et du contrôle.

# Protection – contrôle (1)

- Dans le cas d'un petit enfant, il est évident que le parent le protège. Pour ce faire, il doit « l'avoir à l'œil », le contrôler. Lorsque l'enfant quitte le champ visuel du parent, le parent le suit pour contrôler, et donc pour protéger.
- Dans cette situation, le contrôle et la protection vont de paire.
- Le contrôle fait partie de la protection, il y participe.

# Protection – contrôle (2)

- En grandissant, l'enfant acquiert par lui-même les éléments de ce cadre donné par les adultes

S'il y a déséquilibre

à droite (côté devoir - contrôle), ça entraîne:

- Revendications à outrance
- Soumission

à gauche (côté droit – protection), ça entraîne:

- Laisser aller
  - ➔ ne supporte pas la frustration
- Parentification

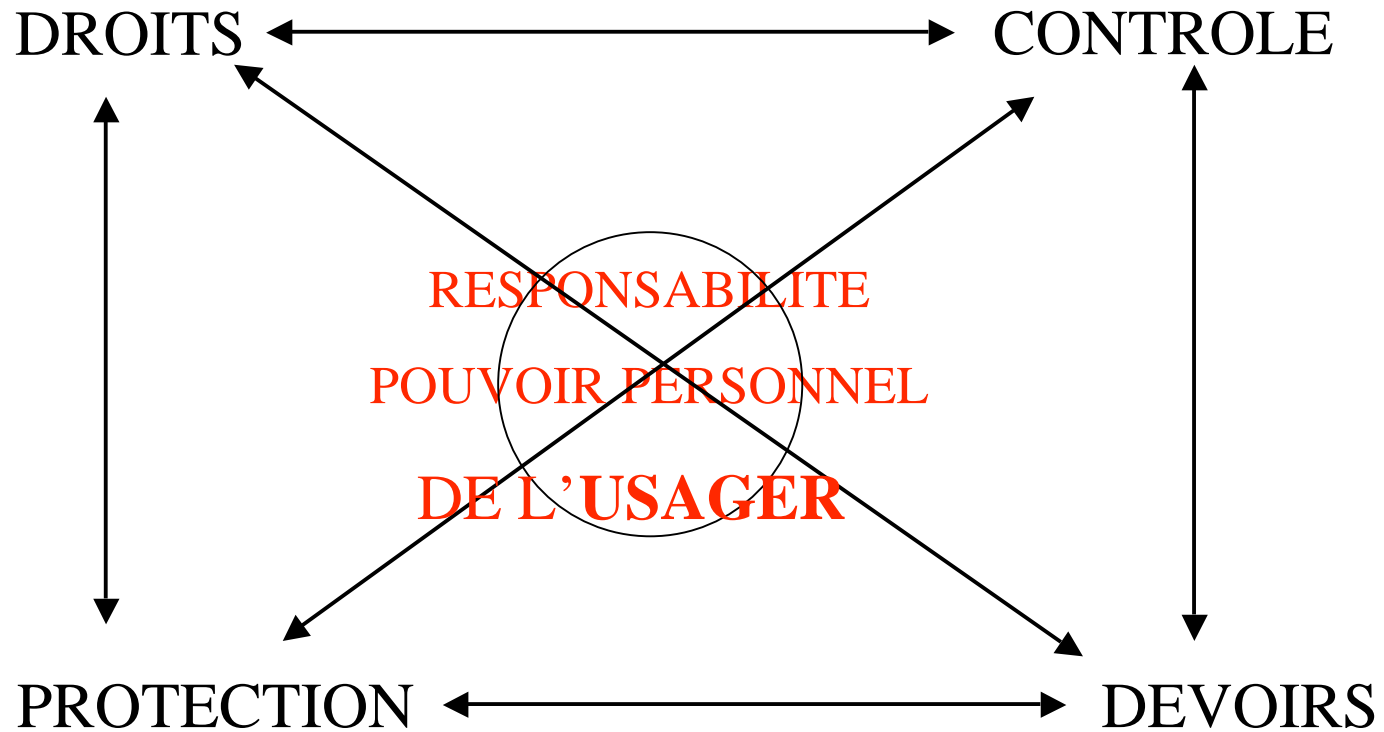
# Protection – contrôle (3)

- Ce qui nous paraît évident pour les petits enfants nous pose davantage de difficultés à accepter pour les adultes.
- Les travailleurs sociaux sont souvent mal à l'aise avec le contrôle.
- Il en va pourtant de même avec les personnes adultes. Protection et contrôle font partie d'un même axiome, tout comme le sont de leur côté les droits et les devoirs.

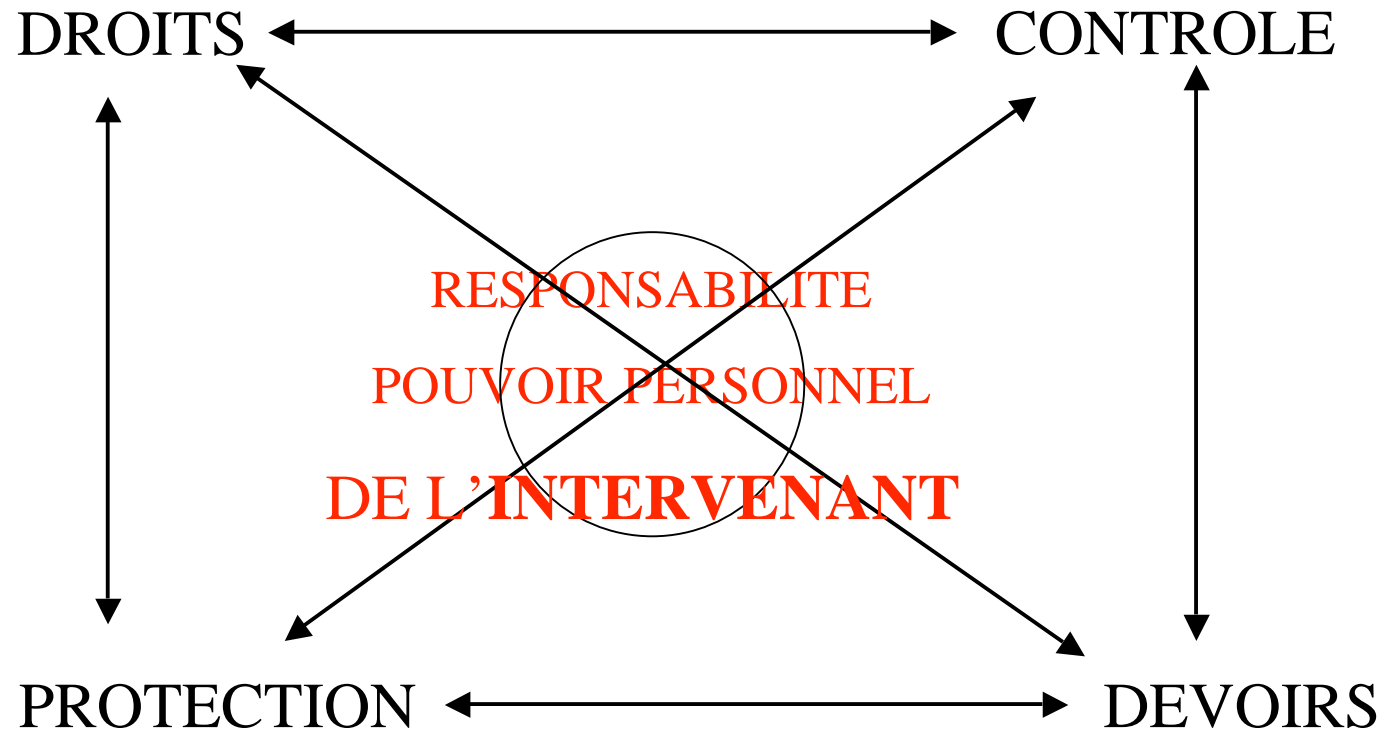
- La personne qui aura expérimenté essentiellement le versant « dur » du cadre que nous avons dessiné (contrôle-devoirs) aura tendance à revendiquer ses droits, à exiger toute sorte de choses matérielles et de la protection.
- En travaillant autour des 4 pôles de notre cadre, la personne peut se situer et entrer dans son vécu par rapport à ces éléments.
- Tant que la personne n'obtient pas reconnaissance et réparation par rapport à la violence (mauvais traitements, abus) qu'elle a vécus (= sur le versant contrôle-devoirs de notre cadre), elle risque de rester dans la revendication du versant opposé, celui qu'elle n'a jamais reçu.



# Au niveau de l'utilisateur



# Au niveau de l'institution (1)



# Au niveau de l'institution (2)

- Le cadre développé avec l'utilisateur peut être transposé au niveau de l'intervenant au sein de l'institution
- Il permet à l'intervenant de réfléchir à la place qu'il occupe au sein de l'institution
- Pour qu'il puisse connecter son propre pouvoir personnel et devenir un acteur responsable au sein de l'institution, il faut que les 4 pôles du cadre (droits – devoirs et protection – contrôle) soient rassemblés et connectés

# Au niveau de l'institution (3)

- Il appartient à la direction de l'institution de poser ce cadre et d'assurer la protection qui permette à l'intervenant d'agir en sécurité de manière responsable
- En corollaire, l'intervenant devra accepter le contrôle qui s'opère sur lui
- Ce contrôle (si difficilement vécu par les travailleurs sociaux) est intimement lié à la protection
- Le contrôle fait partie de la protection
- Il permet à l'autre de lui laisser son pouvoir personnel et d'assurer la protection nécessaire
- Il devient lui-même protecteur